

## Déchets d'équipements Electriques et Electroniques (DEEE)

# Eco-systèmes lance l'opération « 1000 magasins » pour optimiser la collecte des DEEE dans les enseignes de distribution

**A l'occasion de sa campagne de sensibilisation à la collecte des DEEE du 9 novembre au 3 décembre, et tandis que se profile la période des achats de Noël, temps fort de la consommation d'équipements électriques et électroniques, Eco-systèmes lance une grande opération nationale de collecte des DEEE en magasin.**

Organisée dans près de 1000 enseignes de distribution, ces opérations de sensibilisation se dérouleront les **samedis 21 ou 28 novembre**, selon les magasins. Objectif de ces journées : sensibiliser les citoyens à la **reprise « un pour un »**, qui permet aux consommateurs de rapporter leur appareil électrique et électronique usagé en magasin lors de l'achat d'un appareil neuf.

Concrètement, un **point de collecte pour les petits appareils électriques et électroniques usagés** sera installé à l'entrée des magasins. Un marquage au sol représentant des empreintes d'animaux guideront les consommateurs vers ce point de collecte. Tous les petits équipements électriques et électroniques usagés pourront y être déposés : petits appareils électroménagers, téléviseurs, ordinateurs, baladeurs, GPS, jouets, équipements de bricolage, etc.



Grâce à cette opération, les consommateurs pourront *exceptionnellement* rapporter en magasin tous leurs appareils électriques et électroniques usagés, et ce, sans obligation d'achat : il s'agit de la **reprise « un pour zéro »**. Certaines enseignes remettront aux consommateurs une carte « un pour zéro » valable jusqu'à fin décembre afin de leur permettre de rapporter leurs DEEE en magasin pendant toute la période des achats de Noël.

Par ailleurs, des animateurs présents dans les rayons des petits appareils électriques et électroniques renseigneront les clients du magasin sur la possibilité qui leur est offerte de rapporter *systématiquement* leur ancien appareil en magasin au moment de l'achat d'un appareil neuf. En effet, contrairement à la reprise « un pour zéro » (reprise de l'appareil usagé sans obligation d'achat d'un appareil neuf) qui est facultative, la reprise « un pour un » est imposée aux distributeurs dans le cadre de la réglementation sur les DEEE.

Enfin, cette opération sera l'occasion de rappeler aux consommateurs les deux autres solutions qui s'offrent à eux pour se « débarrasser proprement » de leurs anciens appareils. Outre la reprise en magasin, les citoyens-consommateurs peuvent également :

- **contacter une association d'économie sociale et solidaire** (Emmaüs ou Envie) et leur remettre l'appareil usagé qui pourra être réutilisé ;
- **le déposer en déchèterie** si la collectivité a mis en place une collecte sélective.

*« Ces opérations de sensibilisation à la reprise 'un pour un' en magasin répondent à un enjeu stratégique : augmenter le volume de collecte des petits appareils électriques et électroniques qui entrent dans la filière agréée, la seule qui puisse garantir traçabilité et dépollution des appareils. Les consommateurs n'ont pas encore tout à fait le réflexe de rapporter leurs petits appareils en magasin : les vieux téléphones portables sont souvent gardés inutilement dans les tiroirs, les petits appareils électroménagers jetés à la poubelle, etc. Notre objectif est donc de les sensibiliser aux enjeux de dépollution et de recyclage des ces produits afin d'atteindre les taux de collecte que nous connaissons pour les grands appareils et les téléviseurs », commente Christian Brabant, Directeur Général d'Eco-systèmes*

### **A propos d'Eco-systèmes**

En tant qu'éco-organisme agréé par les Pouvoirs Publics, Eco-systèmes a pour vocation d'organiser et contrôler la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Pour mener à bien sa mission d'intérêt général, Eco-systèmes travaille avec un réseau de partenaires de la collecte (distributeurs, collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire tels que Emmaüs ou Envie) et un réseau de prestataires logistique et de traitement des DEEE. Eco-systèmes est une entreprise à but non lucratif créée par 35 producteurs et distributeurs d'appareils électriques et électroniques.

En savoir + [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr) et [www.collectons.org](http://www.collectons.org)

### **Contacts presse**

#### **Oxygen**

Aurélie Jeanne / Priscilia Fartoukh  
Tél. 01 41 11 37 76 / 37 86  
[aureliej@oxygen-rp.com](mailto:aureliej@oxygen-rp.com)